

Un autre couvent à Villebois-Lavalette

C'EST SANS DOUTE en raison de l'excès de zèle dont fit preuve Suzanne de Beudéan-Parabère duchesse de Navailles, à l'égard du Roi Soleil, que nous devons l'existence d'un second couvent dans notre vieux bourg. En effet, c'est au cours de leur disgrâce que le Duc et la Duchesse de Navailles, renvoyés sur leurs terres en Angoumois, créèrent à Lavalette, le 17 novembre 1665, le couvent des Ursulines. Selon certains historiens, cette disgrâce aurait pour origine la règle très stricte imposée par M^{me} de Navailles, aux dames de compagnie formant la cour auprès du roi Louis XIV. C'est ainsi, qu'une nuit, alors qu'il voulait rejoindre l'une de ses favorites, le roi se cassa le nez sur une porte murée ou grillagée selon les versions. Sa majesté fut fort vexée et en imputa la responsabilité à la duchesse dont le mari chargé d'une expédition contre les Turcs à Candie (Crète) ne remporta pas le succès escompté. C'est donc pendant cette disgrâce que le Duc et la Duchesse de Navailles entreprirent la restauration du château et des halles près desquelles le couvent fut ouvert.

Les religieuses tenaient dans leur monastère des classes où elles recevaient les filles de la ville auxquelles elles apprenaient les moyens de servir Dieu, à lire, à

écrire et faire des ouvrages convenables à leur sexe. Ces jeunes filles allaient deux fois par jour en classe et quelques-unes étaient reçues comme pensionnaires, tant de la ville de Lavalette que des divers endroits de la province. Les familles de la ville recevaient ainsi un grand soulagement faisant instruire leurs filles gratuitement et sans frais. Avant cette époque, il n'y avait pas d'école pour les filles. Les religieuses faisaient dire tous les jours deux messes à diverses heures. Il y avait ainsi une grande commodité aux habitants et à ceux qui venaient en cette ville ouïr la sainte messe, n'ayant qu'un seul prêtre à l'église paroissiale. Les religieuses faisaient prêcher souvent en leur église qui était une grande instruction au peuple et à ceux qui se rencontraient lors des prédications.

Les premières religieuses furent Marie Braqueau supérieure, Marie Jarousseau, Marie Rolland, Catherine de Lespine, Marguerite Prévostière, Marguerite Ursule Braqueau, Marie de Verteuil, Sœurs professeuses, Anne Jacob Sœur converse, Elisabeth Jamain, Elisabeth de Couvidou et Marie Bourrut, novices.

Elles avaient douze pensionnaires en 1671 : les trois filles du seigneur Duc et de la dame

Duchesse de Navailles et leurs deux nièces, filles de M. le Marquis de Loubrie, la fille du sieur marquis de la Jarrye, la fille du sieur marquis de Cosse, la fille du sieur comte de Brosset, la fille du sieur des Bouvier conseiller au présidial d'Angoulême, la fille de M. Jacques Fouchier, procureur audit siège, la fille de Jourdain notaire du bourg de Juillac, la fille du sieur Surin de Châteauneuf. Cette même année, le 10 juin, les reliques de saint Vincentin qui se trouvaient à la chapelle du château furent transférées dans le couvent.

Le service religieux était fait par les Pères Augustins auxquels elles donnaient la somme de 100 livres par forme de rétribution pour les confesser, administrer les sacrements et dire journellement la messe.

Les bonnes Sœurs ne se contentaient pas de visiter et de secourir les malades à domicile, mais elles les prenaient chez elles, du moins quand ils habitaient trop loin de Lavalette.

A cette époque, le curé de Lavalette était François Aymard, chanoine de La Rochebeaucourt, il officia dans la cité jusqu'au 10 octobre 1686. La création de ce couvent précipita nous dit-on, le déclin de celui de Saint-Jean-d'Angély. Lorsque



survint la Révolution de 1789, M^{me} Valérie de Mosnier de Planault de Saint-Avit en était prieure. Au XIX^e siècle, il devint la propriété des Sœurs de Sainte-Marthe, puis celle de la famille Bouchard. Au XX^e siècle, après de nombreuses transformations, Médéric Rigaud, puis son fils Claude y installèrent leur office notarial. Aujourd'hui, subsiste les vestiges de la façade de la chapelle côté halles. Côté sud, ouvrant sur une placette, une porte ancestrale avec accolade en son linteau donne beaucoup de caractère à cette vieille bâtisse. Il y a quelques années, lors de travaux effectués par le nouveau propriétaire des lieux, des ossements furent découverts, sans doute les restes de sépultures de l'époque monastique.

Source : Archives paroissiales.